

Casino de Bruxelles : Napoleon Games rafle la concession



Emmanuel GOLDSTEIN

Publié le 20 juillet 2026 . Lecture estimée : 6 min



Après 15 ans boulevard Anspach, Viage plie boutique. Le 18 juillet 2026, la Ville de Bruxelles a confié son casino à ECK NV, la société derrière Napoleon Games, pour 15 nouvelles années. Ils étaient 6 candidats en lice pour un contrat rare.

C'est une commune, qui tient ici les clés d'un casino de classe I. La licence relève de l'État belge et de la [Commission des jeux de hasard](#). Mais l'exploitation, elle, passe par une convention signée avec la ville qui héberge l'établissement. Bruxelles a donc ouvert son appel à concession au printemps 2026, publié au Journal officiel le 26 mars. Objet du marché : le casino du boulevard Anspach, sur le piétonnier du centre-ville.

La Régie foncière et Affaires économiques a évalué l'exploitation à 750 millions d'euros hors TVA sur toute sa durée, courant jusqu'au 31 décembre 2041. Un montant qui pulvérise le seuil de publicité européenne, fixé à 5,404 millions d'euros hors TVA, et impose du même coup la procédure sur les contrats de concession et de son arrêté royal du 25 juin 2017. Le cahier des charges n'a rien d'anodin : au moins 30 tables de jeux traditionnelles, et une redevance indexée sur la surface consacrée au jeu. La Ville dit avoir tranché sur la qualité de l'offre et les contributions financières promises. Sous le vocabulaire administratif, c'est un actif rare qu'une municipalité vient de remettre aux enchères.

Napoleon Games, l'enseigne belge d'un capital roumain

Le repreneur a grandi dans le pari sportif et le casino en ligne bien avant de convoiter les tapis verts de la capitale. ECK NV exploite la marque Napoleon Games, dont l'entité juridique remonte au 29 novembre 1983 et aux affaires de l'entrepreneur flamand Willy Michiels, surnommé le Roi du bingo, mort en juin 2020.

La maison, basée à Erembodegem près d'Alost, est passée le 2 septembre 2021 sous pavillon du groupe Superbet, qui l'a rachetée à Waterland Private Equity. Le quotidien Ziarul Financiar, cité par Yogonet, avait situé la transaction entre 350 et 400 millions d'euros, alors présentée comme la plus grosse opération d'une entreprise roumaine à l'étranger.

Derrière Superbet, fondé en 2008 par Sacha Dragic, il y a de gros capitaux. Blackstone est monté au tour de table en 2019 pour 175 millions d'euros, avant un refinancement de 1,3 milliard signé en février 2025. Rebaptisé Super Technologies en décembre 2025, le groupe revendique des positions en Roumanie, en Pologne, en Serbie, au Brésil et en Belgique.

Napoleon tient déjà le Grand Casino de Knokke-Heist, l'un des 9 établissements de classe I du royaume. Avec Bruxelles, il s'offre le plus fréquenté de tous.

6 offres, pas une française

Le plus parlant, dans cette compétition, tient à qui ne s'y est pas présenté. 6 offres ont été examinées, dont celle de Viage,

filiale du groupe autrichien Casinos Austria International. Face au vainqueur, 5 candidats ont donc tenté leur chance sur cet appel à concession. Golden Palace, propriété de la famille Menegalli, avait rendu sa candidature publique, son directeur général Massimo Menegalli chiffrant à 30 millions d'euros son projet de transformer le site en pôle de divertissement mêlant jeu, culture, gastronomie et tourisme.

Le groupe liégeois Ardent, maison mère de Circus et de Gaming1, aurait lui aussi déposé. Star Casino, adossé à l'établissement de Chaudfontaine, et Infiniti, la branche d'exploitation du technologue belge DRGT présent à Dinant et à Ostende, compléteraient la liste.

Et la France ? Personne. Ni Partouche, ni Barrière, ni JOA ne figuraient parmi les candidats cités. Pour un marché frontalier où les casinotiers français règnent chez eux, l'abstention laisse songeur. Viage, de son côté, signait en 2023 le premier produit brut des jeux du pays, 52,45 millions d'euros selon la Commission belge des jeux de hasard, soit 37,48 % de part de marché quand les 9 casinos réunis frôlaient les 600 millions. Le sortant tenait le premier casino du royaume, et il vient de le céder sans l'avoir voulu.



Philippe Close, maire de Bruxelles et membre du conseil d'administration d'Anderlecht,

Napoleon, un repreneur que la Ville connaissait déjà

Depuis 2020, Napoleon Sports & Casino sponsorise le [RSC Anderlecht](#), promu partenaire corporate principal du club en 2023, logo sur les maillots et présence au Lotto Park. Sur la même période, le collège qui vient d'attribuer la concession est présidé par Philippe Close, bourgmestre de Bruxelles depuis 2017 et reconduit après les communales d'octobre 2024. Selon La DH (juin 2025), Philippe Close figurerait parmi les décideurs du conseil d'administration anderlechtois, arrivé dans l'organigramme du club aux côtés de Patrick Lefevère.

Le constat se pose sans détour : depuis plusieurs saisons, l'autorité qui attribue et l'opérateur qui remporte gravitent autour du même club de football. Le fait mérite d'être dit. Il ne prouve rien. La concession a été attribuée par un vote du collège, sur des critères annoncés de qualité d'offre et de contributions financières.

Ce voisinage éclaire en revanche un point que personne ne contestera : le repreneur n'arrivait pas en inconnu. Si son rôle d'administrateur se confirme, le bourgmestre était bien placé pour connaître le sérieux et la surface financière d'un opérateur déjà licencié en classe I à Knokke-Heist, sponsor du club le plus titré du pays et implanté en Belgique depuis 4 décennies.



Napoleon, sponsor du club d'Anderlecht

Une attribution qui n'est pas encore une prise de possession

Une décision de collège ne vaut pas encore remise des clés. Napoleon devrait récupérer les siennes au 1er janvier 2027 et, selon la logique de continuité qui accompagne ce type de reprise, conserver le personnel en place. La Ville, elle, se félicite de poursuivre le développement d'un établissement emblématique du centre-ville, moteur d'attractivité touristique, économique et événementielle. Le casino occupe 14 300 m² boulevard Anspach et accueille, selon Viage, plus de 310 000 visiteurs par an.

Reste une inconnue de taille, le droit. Depuis la loi de 2016, les concessions relèvent du même régime de recours que les marchés publics. Un candidat évincé dispose d'un délai d'attente de 15 jours pour saisir le Conseil d'État en suspension, puis de 60 jours pour un recours en annulation.

Ces attributions en un tour, à forts enjeux financiers, alimentent régulièrement le contentieux, surtout quand le montant se compte en centaines de millions. Ils sont 5 à repartir sans rien d'une concession estimée à 750 millions d'euros. Combien accepteront de tourner la page sans plaider ?